

quenter la Cour, sont ceux de Baviere & de Prusse, à cause qu'ils avoient ordre de l'inviter à accéder au Traité de *Francfort*, ou de demander du moins que le Grand Duc y accédât en sa qualité de Duc de Holstein. Mais leurs sollicitations sur ce point n'ayant fait nul effet, on s'attend que Mr. d'Aillon, Ministre de France, fera aussi conjointement avec ces Ministres, des instances, qui, si elles ne produisent rien quant à l'objet de la Confédération de *Francfort*, elles auront du moins pour but de tenir S. M. Cz. éloignée de se prêter à ce que demandent les Ministres des Cours de *Vienne* & de *Londres*. Ces derniers sont cependant toujours vus de très-bon œil à *Moscou*. Sur ce qu'on y a appris que le Lord Hindford devoit s'y rendre de *Berlin*, chargé d'une commission du Roi de la Grande-Bretagne, l'ordre a été donné d'abord que ce Seigneur fût reçu à son passage sur les Terres de cet Empire, avec toutes les marques de distinction dûes à son mérite personnel, & au caractère dont il est revêtu. Mais quoiqu'on remarque que rien n'est oublié de la part des Cours étrangères, pour faire influer celle-ci dans les affaires qui les intéressent, il n'y a pas d'apparence qu'on y prendra la moindre part. Il paroît au contraire qu'on ne s'occupera qu'à jouir de la paix, à l'exemple de la Suede qui a pris ce parti. Le Baron de Cederncreutz, arrivé à *Moscou*, revêtu du caractère d'Ambassadeur Extraordinaire de cette Couronne, l'a déclaré au Ministre, depuis qu'il a eu ses audiences publiques de l'Impératrice, du Grand Duc Successeur & de la future Grande Duchesse qui est la Princesse fille du Prince d'Anhalt-Zerbst. Ces audiences lui furent données le 19. Octobre, & dans le discours qu'il